

AAFCAM
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 21 Place du 11 Novembre 1918,
59230 ST AMAND LES EAUX
477 822 910 RCS VALENCIENNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 17 MARS 2025

Le dix-sept mars, à 12 heures 30,

Monsieur Charles DECHERF, demeurant 1 rue haute, 59570 LA FLAMENGRIE

agissant en qualité de Président de la société AAFCAM sus-désignée,

Prenant acte de la démission de Monsieur Alain CARRON de son mandat de Directeur Général à effet au 1^{er} mars 2025, en raison de son départ en retraite, le Président décide de ne pas procéder à la nomination d'un nouveau Directeur Général pour l'assister dans ses fonctions de Président.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Charles DECHERF
Président

